

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 22 mars 2018**

*Présents : Nicole HUBERT-DIGER, Bernard GUILLAUMIN, Françoise ARRONDEAU, Annick FREON, Josette BICHAT, Jérôme DURAND, Gaëtan ROUSSEAU.*

*Absents : Isabelle REVERSE (pouvoir à Nicole HUBERT-DIGER), Alain LEVACHER (pouvoir à Jérôme DURAND), Romain CHARPENTIER, Joël RENVOISE.*

**PROJETS TRAVAUX 2018**

Le Conseil Municipal dresse la liste des projets de travaux 2018 pour lesquels des devis sont demandés :

- réfection de la toiture de la nef de l'église
- réfection de la voirie VC 103 (du Rouvre vers Bonneval)
- sécurité routière (matérialisation des arrêts de bus, chemin piétonnier rue de la Pompe à la Touche, divers travaux de marquage au sol à Lolon)
- remplacement de deux fenêtres dans un logement
- remplacement d'un lampadaire sur le parking de la salle

**DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le Conseil Municipal décide de solliciter des subventions sur le FDI (fonds départemental d'investissement) auprès du Conseil Départemental pour :

- la réfection de la toiture de l'église
- la réfection de la voirie VC 103
- l'opération sécurité routière

Pour ce qui concerne la réfection de la toiture de l'église, une demande de subvention DSIL sera faite auprès de l'Etat. Des aides seront également sollicitées auprès d'organismes tels que la Fondation du Patrimoine et la Sauvegarde de l'Art Français.

**SUBVENTION CLASSES DE DECOUVERTE**

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 1 080 € à l'école élémentaire de Bonneval pour le séjour de 9 enfants de la commune en classes de découverte.

**SUBVENTION CLASSE DE CIRQUE**

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 360 € à l'école Saint-Sauveur pour l'organisation d'une classe de cirque à laquelle participent 9 enfants de la commune.

## **RENOUVELLEMENT ACTIVITE ACCESSOIRE**

Le Conseil Municipal décide de renouveler le poste au titre d'activités accessoires pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018 afin d'assurer le secrétariat de mairie.

## **RAPPORT ETUDE HYDRAULIQUE BASSIN DE LOLON**

Le Maire présente la première partie de l'étude hydraulique du bassin de Lolon ainsi que les propositions d'aménagement. Avant de poursuivre l'étude, il est nécessaire d'effectuer des tests de perméabilité afin de déterminer les emplacements les plus appropriés à d'éventuels aménagements. Des devis sont demandés pour les tests de perméabilité.

## **PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES D'EURE-ET-LOIR**

Le Maire présente le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir adopté par son Comité syndical le 5 décembre 2017.

- possibilité à tout établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de devenir membre du Syndicat et d'accéder ainsi aux compétences et services organisés par lui ;
- apporter de nouveaux services aux collectivités (conseil énergétique pour les bâtiments, planification énergétique territoriale, distribution de chaleur et de froid), et d'élargir le champ d'activités du Syndicat à la production d'énergies renouvelables ;
- confirmer la nouvelle dénomination du Syndicat, à savoir ENERGIE Eure-et-Loir.

Chaque collectivité membre doit se prononcer sur les modifications statutaires proposées.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir.

## **RIFSEEP**

Le Centre de Gestion a émis un avis favorable au projet de délibération pour le RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Le Conseil Municipal décide d'instaurer le RIFSEEP à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018 aux conditions définies dans le projet de délibération approuvé par le Centre de Gestion et d'abroger les délibérations de régime indemnitaire en vigueur actuellement.

## **DIVERS**

- La signalisation de sécurisation de la traversée de la RD 144 pour la boucle à vélo sera réalisée prochainement par le Conseil Départemental ; la matérialisation de la bande cyclable le long de la RD 360-2 est à la charge du Syndicat du Pays Dunois. Une convention de partenariat entre le Syndicat du Pays Dunois et les clubs cyclo est en projet pour la surveillance et l'aménagement des boucles à vélo.
- Des travaux de revêtement de route sont prévus sur la RD 144 et la RD 360.
- Le raccordement au réseau d'eau potable intercommunal doit avoir lieu jeudi prochain.

